



HAL
open science

Khmers et autochtones : Des études orientalistes aux idéologies ethno-nationalistes

Catherine Scheer

► **To cite this version:**

Catherine Scheer. Khmers et autochtones : Des études orientalistes aux idéologies ethno-nationalistes. Péninsule: Etudes Interdisciplinaires sur l'Asie du Sud- Est Péninsulaire, 2012, 64, pp.95-121. halshs-02165631

HAL Id: halshs-02165631

<https://shs.hal.science/halshs-02165631>

Submitted on 4 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catherine SCHEER

KHMERS ET AUTOCHTONES
des études orientalistes
aux idéologies ethno-nationalistes

INTRODUCTION

Les Khmers forment la majorité prépondérante de la population du Cambodge, où à côté des Chinois, des Vietnamiens et des Chams, habitent moins de deux pour cent de « minorités autochtones nationales »¹. Derrière cette relative homogénéité ethnique², l'image d'une nation à dominante

¹ Selon le recensement national de 2008, 2,86% de la population cambodgienne, soit environ 37 522 personnes sur une population totale de 13 396 000 personnes, parleraient une « langue minoritaire ». Alors que la langue Cham compte pour 53% de ces « langues minoritaires », les Chams ne figurent pas parmi les « minorités autochtones nationales » telles que définies par la « National Policy on the development of indigenous peoples », approuvées par le Conseil des Ministres le 24 avril 2009. Pour faire référence au terme officiel, *janjāti toem bhāg tic*, adopté par le gouvernement depuis 2001, j'emploierai la traduction « minorités autochtones nationales ». J'utiliserai par ailleurs le terme « minorités autochtones » qui sera utilisé de façon interchangeable avec celui de « minorités montagnardes » ou de « montagnards », les habitants des hautes terres du Nord-Est représentant la majorité des « minorités autochtones ». Ce raccourci est motivé par mes recherches parmi les Bunongs de Mondolkiri et ne cherche cependant pas à réduire la diversité des populations autochtones minoritaires du Cambodge, parmi lesquelles figurent des groupes tels les Kouy vivant dans les plaines. Lorsque ces termes sont entourés de « », il s'agit de mettre en évidence leur signification historico-politique spécifique.

² Le Cambodge est le pays qui compte le moins de minorités ethniques en Asie du Sud-Est, aussi bien relativement qu'en chiffres absolus. Lire OVESEN, Jan & TRANKELL, Ing-Britt, « Foreigners and honorary Khmers. Ethnic minorities in Cambodia », [in] *Civilizing the*

khmère a aussi été cultivée³ sur le plan idéologique par les différents régimes qui se sont succédés depuis l'indépendance du Cambodge. Eu égard à l'inflexion actuelle du discours officiel valorisant la diversité ethnique du pays, étudier l'histoire de la construction d'une « khmérité » renseigne sur l'évolution de la posture du gouvernement vis-à-vis des « minorités autochtones nationales ». Or celle-ci est en partie inspirée par le savoir orientaliste sur le Cambodge et ses habitants.

Cela nous mène donc à analyser dans un premier temps comment les liens entre les différents habitants du Cambodge ont été décrits dans des travaux de khmérologues (I) ; puis à aborder certaines des façons dont ces études ont pu être mobilisées par les élites cambodgiennes afin de construire des argumentaires ethno-nationalistes (II) ; pour finalement évaluer l'influence que de tels discours peuvent avoir sur la manière dont les minorités autochtones revendiquent leur place dans la nation cambodgienne (III).

I. DES VOISINS AUX COUSINS : DE LA PROXIMITÉ ENTRE KHMER ET PHNONG DANS LES ÉTUDES ORIENTALISTES

1. Des premiers diagnostics de khmérologues amateurs (c. 1880-c. 1920)

La question des liens entre Khmers et minorités autochtones, souvent regroupées sous le terme de « Phnong »⁴, a occupé les « spécialistes » du pays au moins depuis l'époque coloniale. Dans les travaux français de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle s'intéressant à la population du Cambodge, la mention des groupes définis comme autochtones soulevait la question des racines de la civilisation khmère, préoccupation qui était alors au cœur de l'anthropologie.

Jean Moura⁵ et Etienne Aymonier⁶ furent parmi les premiers à esquisser la question des liens entre les groupes « sauvages »⁷ ou « aborigènes » et la majorité khmère, sans cependant en avoir fait le point central de leur travail.

Margins. Southeast Asian Government Policies for the Development of Minorities, Duncan, C.R. (éd.), Ithaca, Cornell University Press, 2004, pp. 241-269.

³ À ce sujet v. EDWARDS, Penny, *Cambodge. The Cultivation of a Nation, 1860-1945*, Hawaii, University of Hawaii Press, 2007, 349 p.

⁴ Terme qui a servi de générique dans la littérature coloniale pour désigner les populations des hautes terres du Nord-Est perçues comme « sauvages » mais qui peut aussi renvoyer à un groupe particulier, de parler *mnong*.

⁵ MOURA, Jean, *Le Royaume du Cambodge*, Paris, Leroux, 1883, vol. 1, 514 p., vol. 2, 476 p.

⁶ AYMONIER, Étienne, *Le Cambodge*, Paris, E. Leroux, 1900, vol. I, 478 p.

⁷ Réunissant sous ce terme les Samré, les Pors, les Cuois, les Phnongs, les Stiengs, les Prous, les Rodes, les Chréais, et les Canchos.

Aymonier, qui n'a consacré que quatre paragraphes aux aborigènes, reste très vague, en relevant une parenté étroite, du moins au niveau linguistique, entre les Khmers et certains aborigènes habitant les plaines, surtout des « Guay » (Kouys) qui selon l'auteur « offrent plus d'analogie avec les Cambodgiens que les autres peuplades ». Il distingue entre un rapport de « cousins éloignés d'une nature plus sylvestre » entre les Khmers et les groupes aborigènes vivant à leurs côtés dans les plaines, et un rapport d'exploitation et d'esclavage face aux « peuplades autochtones qui habitent les forêts lointaines à l'est du Grand Fleuve »⁸. Aymonier ne va cependant pas jusqu'à élaborer des hypothèses plus poussées quant aux relations de fraternité voire de soumission, entre les Khmers et ces différents « aborigènes ». Moura de son côté pousse l'interprétation plus loin et, après avoir dressé un tableau comparant certains termes dans différentes langues, il conclut que :

[...] ce qui ressort de plus certain [...] c'est que tous ces idiomes sauvages ont beaucoup plus de rapports entre eux, et quelques-uns avec le cham, qu'ils en ont avec la langue des Khmers [...]

Ce représentant de la France au Cambodge estime ainsi que les Khmers sont issus de la migration d'Indiens venus s'installer sur le territoire qui est aujourd'hui celui du Cambodge alors que les « sauvages » sont clairement présentés comme étant les autochtones.

À côté de ces mentions succinctes, il existe plusieurs travaux de l'époque qui se sont intéressés exclusivement à ces « sauvages » autochtones. Dans le cas des « Phnong »⁹, la première étude entreprise fut probablement celle du docteur Jules Harmand, datant de 1875¹⁰. Par la suite Adhémar Leclère, qui a été administrateur de Sambor et de Kratié¹¹, leur a consacré plusieurs écrits ethnographiques.

Ces deux auteurs voient les Khmers comme ayant été au départ des « sauvages », autochtones à leur tour, qui se seraient par la suite distingués de leurs voisins. Ainsi Harmand établit l'hypothèse que les Khmers avaient

⁸ AYMONIER, E., *op.cit.*, p. 26.

⁹ Employé ici non pas comme générique mais comme ethnonyme pour le groupe ethnolinguistique mnong.

¹⁰ Trouvée, ré-éditée et présentée par GUÉRIN, Mathieu, « La première étude ethnologique sur les *Mnong Biat* (les *Piak*) (1875) », *Péninsule*, 2003 (2), pp. 27-41.

¹¹ Sambor : 1890-1892, Kratié : 1894-1898, 1903-1906, v. MIKAELIAN, Grégory, *Un Partageux au Cambodge : biographie d'Adhémar Leclère suivie de l'inventaire du Fonds Adhémar Leclère*, Paris, Cahiers de Péninsule n° 12, pp. 67 et sq.

[...] sous l'influence de circonstances inconnues pris plus d'extension que les autres, et qui, subjuguée par une race supérieure qui lui a imposé ses mœurs, son écriture et son langage, [...] s'en est servi pour élever les monuments gigantesques [...] ¹²

Leclère va plus loin en expliquant que « la nation des Khmers [est] autochtone [...] » puisqu'elle « [...] a été civilisée la première de toutes celles qui habitaient l'Indochine et par conséquent qu'elle était brachycéphale ». Il explique ainsi la capacité des Khmers « au crâne court » de recevoir la civilisation par leur spécificité raciale, considérant qu'ils étaient « plus apte(s) à la civilisation que les dolichocéphales » c'est-à-dire les « tribus restées sauvages et dont le crâne est long » ¹³.

Quelques années plus tard, dans « La numération chez les Khmers ou Cambodgiens » il précise cette idée en écrivant que le peuple cambodgien ne serait

[...] probablement autochtone que par l'élément le plus considérable qui a concouru à sa formation. Quant à l'élément civilisateur, il semble être venu de la côte d'Orisa [...] et s'être établi sur les côtes ouest et sud de l'Indochine à une époque qui peut remonter au IV^{ème} et même au III^{ème} siècle de notre ère. [...] La fusion des deux races s'est faite, la masse des Khmers autochtones a lentement absorbé le petit apport des immigrés du Kalinga qui la civilisait [...] ¹⁴

De même, dans les *Recherches sur les Cambodgiens. D'après les textes et les monuments depuis les Iers siècles de notre ère*, livre encyclopédique publié en 1921, le fameux khmérologue George Groslier mentionne en s'appuyant sur son analyse des bas-reliefs, « une vague intuition » qui ne l'aurait plus quitté depuis avoir « vécu sept mois au pays moï » et qui l'inviterait « à voir chez ces Moï de l'hinterland les restes non-évolués et non métissés de la couche originelle d'où le Khmer s'est détaché [...] » ¹⁵.

¹² GUÉRIN, M., « La première étude [...] », *loc.cit.*, p. 36.

¹³ LECLÈRE, Adhémar, *Les Pnongs : peuple sauvage de l'Indochine*, Paris, Leroux, 1898 édité par TRANET, Michel, *Les Proto-Khmers*, Phnom Penh, Atelier d'Impression Khmère, 2002, p. 37.

¹⁴ LECLÈRE, A. (sous le pseudonyme de « Le Khmer »), « La numération chez les Khmers ou Cambodgiens », *Ethnographie*, 1914, n.s., pp.1-2. À partir de similitudes entre le Khmer et des langues « sauvages » dans le vocabulaire de numération, Leclère cherche à montrer qu'il reste des indices de ce que le peuple khmer avait en commun avec « les tribus primitives ».

¹⁵ GROSLIER, George, *Recherches sur les Cambodgiens. D'après les textes et les monuments depuis les Iers siècles de notre ère*, Paris, A. Challamel, 1921, p. 11.

2. [...] à la formalisation scientifique par un orientaliste professionnel (c. 1950)

Nous voyons ainsi comment, au fil du temps, à partir d'éléments de comparaison ponctuels, de mesures crâniennes, ou plus tard, de bas-reliefs, progressivement mis en place par les premiers khmérologues amateurs, a pu être formulé aux lendemains de la Seconde guerre mondiale par George Cœdès, l'aphorisme aujourd'hui célèbre du Khmer qui « [...] n'est qu'un Phnong hindouisé ». Cœdès, incarnant alors l'excellence de l'orientalisme classique, déplace cependant la différence entre le « Phnong » et le Khmer « civilisé » d'un plan racial et donc ontologique, à un plan exclusivement culturel. Il affirme qu'« à s'en tenir aux caractères somatiques physiques, un paysan cambodgien ne diffère guère d'un Phnong ou d'un Samré. »¹⁶. En même temps que l'autochtonie du Khmer se voit ainsi justifiée par ses origines communes avec le « Phnong », sa distinction est établie par son évolution civilisationnelle.

Alors que la question des relations entre les Khmers et leurs voisins « montagnards » laisse, certes, une place pour la réflexion scientifique y compris génétique¹⁷, l'important pour nous est maintenant d'interroger les façons dont ces écrits savants, ainsi que des travaux académiques ultérieurs en (proto)-histoire, ou encore en anthropologie génétique¹⁸ allant dans le même sens, ont pu être récupérés à des fins politico-idéologiques.

II. AUX SOURCES DE LA NATION KHMÈRE : DES RÉCUPÉRATIONS ÉLITAIRES DU DISCOURS ORIENTALISTE

Après l'accession à l'indépendance du Cambodge en 1953 s'est affirmé le processus de création d'une « nation », entité moderne dont les contours auraient commencé à se dessiner sous le protectorat français¹⁹. Afin de définir

¹⁶ CŒDÈS, G., *Les États hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, Paris, de Boccard, [1948] 1989, p. 3. Cinq ans plus tard le géographe Pierre GOUROU note à son tour que « racialement le Phnong et le paysan khmer ne sont pas différents » (*L'Asie*, Paris, Hachette, 1953, p. 291).

¹⁷ Programme Sogén, *Des structures sociales aux structures génétiques, une approche génomique en Asie du Sud-Est*, CNRS/Musée d'Histoire Naturelle de Paris.

¹⁸ Par exemple : ZABOROWSKI-MOINDRON, Sigismond, « Origine des Khmers », *Bulletin de la Société Anthropologique*, Paris, 1897, t. 8, pp. 57-58 ; SOK, Heangsun (Dr.), *L'hémoglobine E au Cambodge*, Paris, EFEO-hors-série, 1958, 76 p. ; OLIVIER, Georges (Dr.) (collaboration de MOULLEC, Jean, Dr.), *Anthropologie des Cambodgiens*, Paris, EFEO, 1968, 430 p.

¹⁹ Comme l'a développé l'historienne Penny Edwards, ce furent moins les nationalistes qui ont produit une culture nationale, qu'une culture nationale élaborée par des savants français et cambodgiens qui a fini par produire des nationalistes (EDWARDS, P., *op. cit.*, p. 6). Voir aussi

un peuple unifié et « authentique », dimensions constitutives d'un tel projet, certains représentants de l'élite lettrée ont puisé dans les écrits de khmérologues, moins de façon cohérente que pour en extraire des fragments à intégrer dans des récits socio-historiques orientés. Nous aborderons la place accordée aux minorités autochtones dans trois de ces argumentaires qui visent à asseoir les fondements de la population khmère moderne.

1. Le projet sihanoukiste : unifier les citoyens du Cambodge

Le prince Sihanouk, dirigeant à la tête du *Sangkum Reastr Niyum* depuis 1955, s'est fait l'architecte d'une grande famille khmère. Dans son élan d'unification assimilatrice, il a intégré dans le nouvel État-Nation²⁰ ceux qu'on appelait auparavant « Phnong » en en faisant des « Khmers Loeu » (Khmer d'en haut) et des citoyens cambodgiens²¹. Ils rejoignaient les « Khmers Islam » désignant les habitants du Cambodge d'origine cham ou malaise et de religion musulmane, les « Khmers Krom » (Khmers d'en bas) vivant dans le Sud-Vietnam, territoire faisant anciennement partie du Cambodge et les « Khmers Kandal » (Khmers du milieu), la majorité des habitants des plaines²². Sous l'influence du modèle nationaliste occidental, le prince donna ainsi un caractère ethnique à l'identité khmère.

Afin de montrer l'appartenance des « Khmers Loeu » à la nation, Sihanouk fut probablement inspiré par Groslier²³ lorsqu'il s'exclama dans un discours prononcé en 1968 à Virachey :

NÉPOTE, Jacques, « Pour une reconstruction de la stratégie des études orientales sur le domaine cambodgien », *Péninsule*, n° 36, 1998, p. 150.

²⁰ À côté de l'origine commune qui lierait Khmers des plaines et Khmers des hauteurs, la mise en avant des relations historiques entre les rois du Cambodge et les Pötao jörai fut une autre tentative pour établir « la gloire du régime du Sangkum » selon J. Dournes (DOURNES, Jacques, *Pötao, une théorie du pouvoir chez les Indochinois jörai*, Paris, Flammarion, 1977, p. 59). Dans deux articles publiés dans la revue *Études Cambodgiennes* (1965 et 1966), Charles Meyer s'appuie ainsi sur la charte de Sambok (1602), découverte en 1901 par Adhémar Leclère, pour mettre en évidence l'alliance de la royauté khmère avec ces dignitaires jörai au début du XVII^e siècle. Bien que ce soit un aspect intéressant à développer, il dépasse le cadre cet article.

²¹ Les groupes « autochtones » des plaines sont mentionnés à part comme « Khmer Kuy », « Khmer Pear » ou encore « Khmer Samré », mais présentés comme étant d'« anciennes minorités khmèrisées depuis longtemps », *Kambuja*, n° 2, 1969.

²² Il peut être intéressant de remarquer que des divisions analogues se font dans d'autres pays, par exemple au Laos : Lao Loum (Lao des plaines), Lao Theung (vivant sur les contreforts), Lao Soung (sur les sommets).

²³ Evoqué par GUÉRIN, M., « Et Jayavarman VII monta les Mnong contre les Français ou le temps et l'espace des relations Mnong-Khmers-Français selon un récit mnong du début du XXI^e siècle », *Péninsule* 56, 2008 (1), p. 146.

Qu'ils aillent voir les bas-reliefs d'Angkor (pour constater) que les Khmers de l'époque angkorienne, c'est-à-dire les ancêtres des Khmers Kandal et des Khmers Loeu actuels, portaient tous des vêtements que restent à porter aujourd'hui les Khmers Loeu. Ceux-ci sont donc bien des Cambodgiens de vieille date et non des étrangers au Cambodge.²⁴

Sihanouk inverse ainsi l'ordre de raisonnement récurrent dans les travaux orientalistes susmentionnés, en faisant découler l'autochtonie des « Khmers Loeu » de leur identification avec les Khmers angkoriens, lesquels s'imposent dorénavant comme modèle. Ce parallèle qui se veut valorisant comporte en même temps la légitimation de politiques d'assimilations appuyées sur les médias et l'enseignement public. Certes, Khmers aux origines, les « Cambodgiens d'en haut » ne furent pas pour autant conformes aux multiples caractéristiques socioculturelles de la « khmérité ».

Alors que Sihanouk a surtout pris appui sur l'illustration d'un passé glorieux partagé pour prouver que les habitants des hautes terres sont à leur tour des Khmers, deux auteurs aux convictions autrement nationalistes ont repris à leur façon le sens de la thèse de Cœdès, faisant de l'autochtonie des montagnards un argument de légitimation. Ils furent probablement inspirés par l'évolution du champ de l'orientalisme de l'après-guerre : toute une génération reconsidère alors la place de l'élément « autochtone » dans la formation des civilisations de l'Indochine, en réaction aux décennies précédentes qui avaient vu inversement la majoration de l'élément « civilisateur » indien ou chinois²⁵. Si leurs écrits s'essayent formellement à suivre le moule académique français, ils ont toutefois un contenu fortement biaisé.

²⁴ « Discours de Virachey, 2 février 1968 » [in] *Les paroles du Samdech Preah Norodom Sihanouk*, Phnom Penh, Ministère de l'Information, janvier-mars 1968. Alors que Sihanouk peut aussi avoir été influencé par le vieux cycle de la légende d'Angkor, formalisé au XVII^e siècle dans le poème de l'*Édification d'Angkor Vat* dans lequel on peut lire déjà que plusieurs peuples des hautes terres ont participé à la construction du temple : Sdiēn, Bnañ, Dambun, et Bhnuñ, (cf. KHING, Hoc Dy, *Lpoek Angkor Vat (poème d'Angkor Vat)*, Phnom Penh, Éditions Angkor, 2006, st. 110) son discours s'en distingue de par sa définition de ces populations comme étant tous des Khmers.

²⁵ L'anthropologue Catherine Clémentin mentionne qu'il s'agit d'une problématique qui a alors occupé les chercheurs de l'EFEO, et donne l'exemple du vietnamologue Maurice Durand (1914-1966) présenté comme exemple d'un « grand défenseur » du caractère original de la culture vietnamienne face aux travaux focalisés sur l'influence, voire la dépendance vis-à-vis de la Chine (CLÉMENTIN-OHJA, Catherine, « Les ethnologies de l'École française d'Extrême-Orient », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n. IV, nov.-déc 2000, p. 1511). [Nous retrouvons le pendant du côté khmer avec l'ethnologue Éveline Porée-Maspero face à la doxa sur l'indianisation du Cambodge. N.d.l.r.]

2. Le « substrat austro-asiatique » à la base du « fond culturel khmer »

En 1971, peu après que le général Lon Nol eut renversé Sihanouk pour faire du Cambodge une république, Keng Vannsak²⁶ soutenait une thèse intitulée *Recherche d'un fond culturel khmer*, sous la direction de Jean Delvert à la Sorbonne. L'argument central de Vannsak fut d'identifier le bon « fond khmer » autochtone pour l'opposer aux pratiques exogènes provenant de l'hindouisme et du bouddhisme, qui auraient servi d'« instrument de domination » à la royauté cambodgienne.

L'anti-monarchiste s'insurge pour commencer contre le « Phnong hindouisé » de G. Cœdès, en considérant qu'il s'agit là d'un « [...] terrible verdict qui condamnerait toute une nation voulant se reconnaître elle-même à se voir en définitive sous la peau d'un Indien immigré ». Alors qu'il est d'accord pour voir dans les « Phnong » les prédécesseurs des Khmers, il ne semble pas leur accorder une quelconque valeur civilisationnelle. Cette impression se confirme dans la distinction que l'auteur fait entre d'un côté le « substrat austro-asiatique », auquel il assimile les « Montagnards, les différentes tribus »²⁷, et de l'autre côté le « fond khmer »²⁸ qui s'en serait détaché puis développé.

K. Vannsak relève non seulement que cette matrice austro-asiatique dépasse le « fond khmer » dans son étendue spatiale, mais il établit en outre une différence qualitative entre « l'ancien et le plus ancien pour ne pas dire le primitif ». Alors que le substrat, incarné par les minorités montagnardes autochtones, est décrit comme « stagnant », « sclérosé », « arriéré », le « fond khmer » par contre disposerait d'un « dynamisme initial le rendant apte à une évolution intrinsèque qui au contact des civilisations [...] s'est enrichie [...] »²⁹. De cette façon, en même temps que d'ancrer les Khmers dans le territoire de par leurs origines communes avec d'autres populations austro-asiatiques « primitives », Keng Vannsak prend soin de préciser qu'ils s'en distinguent par une culture supérieure, atteinte par simple mouvement évolutif. Les écrits de cet idéologue lettré, « une des rares personnalités

²⁶ Keng Vannsak était arrivé en France en 1946 pour faire ses études de lettres.

²⁷ VANNASAK, Keng, *Recherche d'un fond culturel khmer*, thèse de Lettres, Paris IV, 1971, p. 168.

²⁸ Il décrit ce dernier comme visant de façon conséquente « le beau, le bon et le bien » – sans doute un souvenir éthéré d'un cours de philosophie platonicienne – s'opposant, notamment dans les danses folkloriques produites durant le *Sangkum*, aux brutalités de la mise à mort mimée qui relèverait de la « barbarie austro-asiatique » aujourd'hui tout au plus représentatives des « Montagnards, des différentes tribus (...) » (*ibid.*, p. 168).

²⁹ *Ibid.*, p. 22. On retrouve là une idée qui peut être vue comme sous-jacente, dans *Les Phnong* d'Adhémar Leclère, même si elle y est intégrée dans un autre genre d'argumentation.

politiques khmères à articuler son action politique dans le cadre d'une réflexion globale sur la culture et la civilisation khmères »³⁰ furent une source d'inspiration pour des dirigeants à venir, notamment pour Lon Nol.

Le chef de l'éphémère République Khmère (1970-1975) avait forgé une idéologie qu'il appelait néo-khmérisme, explicitée dans un manifeste du même nom, publié en 1972. Il y a insisté d'un côté sur la défense du Bouddhisme – motivant la guerre contre les « infidèles » communistes – tout en voulant reconstituer la civilisation « khmer-môn ».

L'inversion du terme ethnolinguistique « môn-khmer », posant les Khmers devant les groupes d'origine môn, reflète la même prééminence que celle accordée par Vannsak au « fond khmer », plus évolué que le « substrat austro-asiatique ». Lon Nol se projetait ainsi non seulement à la tête du Cambodge, mais se voyait aussi en chef de file de cet ensemble imaginé de civilisations autochtones à envergure régionale et opposées au Vietnam³¹. La mégalomanie de ces théories contraste pourtant avec l'impuissance de Lon Nol, qui fut largement dépendant du support américain³².

Alors que ces élucubrations idéologiques ne semblent pas avoir réussi à se diffuser au Cambodge en dehors des sphères dirigeantes, on en trouve des traces dans un écrit du Front Uni de Lutte des Races Opprimées³³. Ce groupement militant, réunissant des « montagnards » du Vietnam³⁴, des Chams et des Khmers Krom, se définit comme « un organe purement austrien »³⁵, constitué des peuples du « Bas-Cambodge », du « Campa » et du

³⁰ ABDOUL-CARIME, Nasir, « Note sur l'identité communautaire khmère. Approche historique & relecture sociopolitique », *Péninsule* 50, 2005 (1), pp. 41-57.

³¹ Outre les écrits de Vannsak, d'autres travaux, aux allures scientifiques et traitant d'un fond culturel commun auraient inspiré le Maréchal, rajoutant au néologisme « khmer-môn » celui de peuples « austrésiens ». On peut notamment mentionner l'auteur cambodgien Vandy Kaon énumérant soixante-trois sous-groupes « khmer-môn » qui seraient constitutifs de cette civilisation. Il s'agit de groupes géographiquement situés et dénombrés qui s'étendent jusqu'au Laos, au Vietnam, et dans une moindre mesure en Thaïlande et dont certains habiteraient au Cambodge, tels les *Brou* ou les *Stieng*. (VANDY, Kaon, *Ariyuthoa khmer-mon [La civilisation khmer-môn]*, s.l., 1971, 175 p.).

³² Voir CHANDLER, David, *A history of Cambodia*, Chiang Mai, Silkworm Books, 2000, p. 206.

³³ « Historique du Fulro », Archives Nationales du Cambodge (ANC), Meyer 691-6308. Po Dharma, *Du Flm Au Fulro – Une lutte des minorités du Sud Indochinois (1955 - 1975)*, Paris, Les Indes savantes, 2006, 208 p.

³⁴ D'abord regroupés dans le *BaJaRaKa*, acronyme reprenant les noms des quatre groupes ethno-linguistiques Bahnar-Jarai-Radé-Kaho, organisation créée en 1958, à la suite du Front de Libération des Montagnards (FLM, 1955) dénonçant les politiques invasives et irrespectueuses à leur égard qui avaient été mises en place depuis l'indépendance (1954) par le gouvernement sud-vietnamien de Ngo Dinh Diem.

³⁵ Le colonel d'origine malayo-cham Lès Kosem a défini le terme en 1970 comme constituant un mélange entre « austroasiatique » et « austronésien ». Cette affirmation peut éventuellement

« Kambuja-Nord » « depuis 1223 alliés dans une forme de confédération raciale de l'époque »³⁶. En pratique, cette alliance peut s'expliquer par une hostilité partagée vis-à-vis du gouvernement sud-vietnamien³⁷. À un niveau idéologique, la coalition historique qu'il y aurait eu entre les Khmers et les minorités montagnardes semble néanmoins s'être inspirée du nationalisme cambodgien de l'époque.

Outre son impact sur le chef de la République, la quête d'un fond culturel entamée par Keng Vannsak a aussi marqué ceux qui furent à leur tour formés en France et sont ensuite devenus les dirigeants khmers rouges³⁸. Faute de disposer de suffisamment de sources qui permettraient d'analyser les représentations des populations des hautes terres développées par les Khmers Rouges, nous ne ferons que mentionner quelques considérations prêtant à réflexion. D'un côté les *pañ p-ūn janjāti*, « frères et sœur des minorités nationales », apparaissaient dans l'imaginaire révolutionnaire comme les représentants d'une « démocratie primitive », non corrompus d'influences étrangères. De l'autre, ils étaient censés se moderniser pour devenir des Khmers, descendants des riziculteurs d'Angkor³⁹.

être mise sur le compte d'une volonté d'y inclure de façon explicite les Cham, supposés avoir des origines indonésiennes, dans l'ensemble « austro-asiatique » accentué par Lon Nol. Et sans doute faut-il y voir aussi un lointain écho des théories linguistiques, d'ailleurs toujours actuelles, sur l'hypothèse d'un substrat linguistique commun partagé par ces deux groupes, le fameux « austrique » du Père Schmidt (SCHMIDT, Wilhelm, « Les peuples mon-khmêr. Trait-d'union entre les peuples de l'Asie centrale et de l'Australasie », *BEFEO*, t. VII, 1907, pp. 213-250 ; DIFFLOTH, Gérard, « What Happened to Austric ? », *Mon-Khmer Studies*, vol. XVI-XVII, 1989, pp. 1-9 ; PEYRAUBE, Alain, « La classification des langues en familles et macro-familles, avec une attention particulière portée aux langues d'Asie Orientale et d'Asie du Sud-Est », <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/speyra.pdf>, consulté le dimanche 29 janvier 2012).

³⁶ Dans la Déclaration du Haut-Comité du FULRO sont énumérés « Nos peuples Cham, Rhadé, Jarai, Churu, Raglai, Chauma, Bih, Hruê, Bahnar, Sedang, Hrê, Kabuan, Hadrung, Mnông, Stiêng, Khmer-Krom ... » (FULRO, *Historique*, Phnom Penh, 1965, p. 3).

³⁷ Alors que cette appréhension fut déjà assez prononcée sous le gouvernement du *Sangkum*, – faisant face à des pressions militaires manifestes aux frontières cambodgiennes depuis 1956, se soldant en 1963 par une rupture des relations politiques avec le régime de Saigon –, elle s'est transformée en une forte xénophobie durant les années de la République pro-américaine de Lon Nol.

³⁸ Avant de prendre le pseudonyme de Pol Pot, en 1952 Saloth Sar avait signé une lettre, publiée dans un journal d'étudiant khmer, par « Khmae Daem », « Khmer des origines » (*Khemara Niset [Étudiant Khmer]*, n° 14, août 1952, relevée par KIERNAN, Ben, *How Pol Pot came to power*, Londres, Verso, 1985, p. 121). Certainement influencé par Keng Vannsak (ABDOUL-CARIME, N., *loc.cit.*, note 29, p. 53), Pol Pot aurait voulu marquer de cette façon une volonté de retour aux origines (EDWARDS, P., *op.cit.* p.1).

³⁹ Saloth Sar aurait dit dans un entretien en 1978 que les « minorités nationales » auraient été miséreuses auparavant mais que depuis qu'elles furent modernisées, elles ne se distingueraient

Même si Pol Pot parlait des montagnards comme de représentants d'un archétype politique, cette valorisation s'est confondue une fois de plus avec la nécessité pour les « frères et sœurs » des minorités de s'adapter au modèle khmer, « peuple originel des rizières »⁴⁰. Alors que le thème d'un retour aux sources a pris une tournure extrême sous les Khmers Rouges, ce ne fut pas pour autant la dernière fois qu'il a servi de base à l'élaboration d'une argumentation aux teintes idéologiques.

3. Les « Proto-khmers » à l'origine de la religiosité cambodgienne

Dix ans après Keng Vannsak, l'étudiant franco-cambodgien Michel Tranet introduit sa thèse en sociologie intitulée *Contribution à l'étude de l'origine de la civilisation et de la religiosité khmères. Les religions chtoniennes du Cambodge*⁴¹ lui aussi en réaction au propos de G. Cœdès dont la lecture aurait incité sa réflexion. Son opposition à Cœdès s'opère cependant d'une autre façon, puisqu'il considère que la description que l'orientaliste avait faite de « l'état socio-culturel du khmer ancien », c'est-à-dire du « Phnong », ne serait pas objective. Contrairement à Keng Vannsak, Tranet rejette ce qu'il appelle des « étiquettes » d'« anarchie, d'animisme grossier, d'organisation sociale et de cosmologie élémentaires » que l'orientaliste aurait utilisées au sujet des « Phnong ». Il cherche à démontrer qu'au contraire, les populations autochtones présentes avant l'arrivée des Indiens

[...] ont su donner aux Khmers de l'époque hindoue, et dans une certaine mesure aux montagnards actuels, une culture matérielle et spirituelle hautement raffinée, – dans laquelle le Founan, premier royaume khmer unifié puise ses racines profondes⁴².

Il précise que même si « au niveau politique et économique, le Khmer ancien [...] est un « Phnong hindouisé », celui-ci avait pourtant déjà acquis

plus du reste de la population, ayant les mêmes vêtements et la même vie que tous les autres (EDWARDS, P., *op. cit.*, p.1).

⁴⁰ Nécessité qui s'est concrétisée de multiples façons, notamment à travers l'interdiction de rites et sacrifices constitutifs de la vie des minorités montagnardes ou encore l'usage de leur langue (sauf quelques exceptions). Alors que la réputation des montagnards d'avoir été de fidèles supporteurs des Khmers Rouges, peut être liée en partie à leur valorisation de « communistes primitifs », les aspects qui les distinguaient du « Khmer » ont été sujets à des mesures d'assimilation. Selon Nasir ABDOUL-CARIME (*loc. cit.*, p. 57), les peuplades montagnardes, de même que d'autres minorités (chinoise, vietnamienne, chame) auraient été considérées comme des « éléments de frein » à l'objectif de revenir au monde de la rizière.

⁴¹ Soutenue en 1981 à l'université de Caen, sous la direction de Doris Bensimon.

⁴² TRANET, Michel, *L'origine de la civilisation et de la religiosité khmères*, s.l., s.n., 1981, p.v.

des « valeurs morales »⁴³ particulières avant de subir l'influence indienne. Ces valeurs se reflèteraient encore dans les cultes chtoniens du Cambodge, qui mériteraient par conséquent d'être étudiés en cherchant à dégager ce qu'ils ont conservé de la culture des époques pré-indiennes⁴⁴. L'auteur accrédite ainsi une « culture », s'exprimant « par des rites et des cultes liés à des mythes et des croyances religieuses »⁴⁵, aux « Proto-Khmers » et par déduction aux montagnards qui en seraient les meilleurs conservateurs.

Un second but auquel vise la thèse de Tranet est d'apporter des preuves supplémentaires pour confirmer la théorie de l'autochtonie du Khmer, avancée par Cœdès. Alors qu'il met fortement en avant la scientificité et par conséquent l'objectivité de sa démonstration⁴⁶, il l'oppose vivement à la « conception erronée que les Thaï-Lao et Vietnamiens étaient des autochtones de l'Indochine »⁴⁷. Arrivé à la conclusion que « c'est le Cambodge qui représente le foyer le plus important et le plus pur de la race Môn-khmère »⁴⁸, il semble assez évident que la confirmation d'une identité de fond entre les Khmers actuels et les « tribus montagnardes », restées les plus proches des leurs ancêtres proto-khmers, se fait contre ces populations d'origine « mongolique » arrivées tardivement. Les minorités des hautes terres, en tant qu'ancêtres vivants, viennent une fois de plus appuyer un discours en opposition, surtout face au voisin vietnamien, lequel fut pourtant

⁴³ Selon Tranet l'affirmation de Cœdès ne tiendrait pas compte « [...] du fait que pour accueillir l'héritage culturel d'un pays quelconque, il faut reconnaître que l'homme khmer lui-même était doté au préalable d'une structure mentale ouverte à l'assimilation et d'une dimension politique solide ». (*ibid.*, p. 7). Cette insistance sur une intériorité, que Tranet partage notamment avec Keng Vannsak, peut être vue comme témoignant d'un cadre de référence idéologique spécifique aux religions universelles (par opposition aux pratiques spirituelles dites « animistes »), caractéristique du contexte judéo-chrétien, qui se retrouve dans les prémisses d'une scientificité avec laquelle ils ont été familiarisés notamment à travers le système éducatif occidental.

⁴⁴ Il cherche ainsi des parallèles entre des mythes d'origine bahnars, décrits comme « proto-khmers », et d'autres circulant parmi les Khmers. De plus il accorde une attention particulière aux « neak ta », très vénérés au Cambodge, qui prendraient racine dans les cultes mégalithiques, solaires et phalliques, remontant à la préhistoire.

⁴⁵ TRANET, M., *op. cit.*, p. 8

⁴⁶ Garanties uniquement dans son discours par un argument d'autorité, la qualité de ses références : « pour affirmer le sérieux de nos sources, seuls les travaux des spécialistes de l'EFEO, du Collège de France et d'autres instituts scientifiques d'Europe seront pris en considération. Puissent ces quelques constatations générales éviter d'amener une confusion regrettable, comme ce fut souvent le cas, dans les interprétations des matériaux de travail et des faits ethnologiques et plutôt nous aider à placer dans son vrai contexte originel le rôle qu'ont joué (...) les civilisations khmères préhistoriques et historiques » (*ibid.*, p. 29).

⁴⁷ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 83.

identifié au milieu des années quatre-vingt comme appartenant au groupe linguistique môn-khmer.

Les écrits de M. Tranet, membre de la 'résistance' anti-vietnamienne dans les années quatre-vingt au sein du FUNCINPEC⁴⁹, puis sous-secrétaire d'État à la culture et membre de la Commission Nationale du Cambodge pour l'UNESCO de 1993 jusqu'au début des années 2000, sont dans une large mesure disponibles en khmer. Depuis les années quatre-vingt-dix, il publie dans la presse nationale et ses livres sont en vente sur les marchés de Phnom Penh⁵⁰. Au « Département des Minorités Ethniques » (Ministère du Développement Rural) on m'a montré ses travaux sur les « Proto-Khmers » comme références en matière de connaissances sur les « minorités nationales autochtones ». On peut dès lors estimer que les idées de cet auteur contemporain ont aujourd'hui une certaine influence, quand bien même ce ne serait que parmi les élites dirigeantes.

Ces argumentations politiques et académico-idéologiques ne représentent certes pas un corpus exhaustif des théories élaborées au sujet des origines du Khmer et se distinguent aussi bien par leur diffusion et leur impact qu'à travers de nombreux aspects de leur contenu. Alors qu'elles soulignent invariablement les origines communes du Khmer et du « Phnong », ce dernier n'y apparaît toujours qu'en tant que prototype imparfait.

Tandis que Sihanouk intégra les « Khmers Loeu » dans la nation en référence au modèle angkorien, les populations montagnardes de Keng Vannsak incarnant le « substrat austro-asiatique » n'avaient pas développé de culture civilisée, contrairement au « fond khmer » qui en aurait émergé. Les minorités des hautes terres que Lon Nol voyait comme potentielles alliées autochtones qui devaient suivre les Khmers, furent peut-être perçues comme représentants d'un modèle politique valorisé par Pol Pot mais non pas comme des Khmers exemplaires. M. Tranet élève les montagnards au rôle de conservateurs d'une culture « proto-khmère » – manifeste dans leurs pratiques religieuses – mais considère qu'ils se distinguent cependant de la majorité cambodgienne de par leur organisation économique et politique moins évoluée.

Ainsi la représentation des minorités autochtones comme « ancêtres vivants » des Khmers a perduré comme argument de légitimation dans les discours politiques, mais n'a jamais servi de modèle absolu du « vrai » Khmer, pour la définition duquel il n'est pas suffisant d'être originaire de la terre. On peut dès lors se demander quelle marge de manœuvre de telles

⁴⁹ Communication personnelle de la Rédaction.

⁵⁰ Comme l'a relevé GUÉRIN, M., *loc.cit.*, 2008, note 17, p. 147.

mobilisations du montagnard « autochtone » au service de la « khmérité » laissent aux habitants des hautes terres pour définir leur place dans la nation cambodgienne.

III. INFLUENCES DES THÈSES NATIONALISTES SUR LES CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES D'UNE « MINORITÉ ETHNIQUE »

Parmi les montagnards du Cambodge, il ne s'est jamais développé de mouvement ethno-nationaliste comme ceci a pu être le cas dans d'autres pays de la péninsule. Alors que cette absence reste inexplicée, une source singulière va justement nous permettre de réfléchir sur les éventuels freins idéologiques posés à la fabrication d'un tel discours.

Depuis 2005 Mbren⁵¹, un Bunong⁵² originaire de Mondolkiri vit en Suède où il fut installé par le service des réfugiés des Nations Unies (UNHCR). Il avait en effet soutenu des « montagnards » du pays voisin qui, suite à leur participation à des manifestations en février 2001 sur les Hauts-Plateaux du Centre Vietnam, avaient dû fuir les répressions du gouvernement⁵³. Après avoir aidé ces immigrés politiques à regagner un camp UNHCR mis en place à Mondolkiri, il fut un des très rares montagnards du Cambodge à être transféré avec eux dans d'autres centres de réfugiés, à Phnom Penh et à Bangkok, avant d'être envoyé en Europe.

D'une part, Mbren partage avec ces « montagnards » voisins la situation de population minoritaire, d'autre part il s'en distingue de par son origine cambodgienne. Ce fut probablement ce croisement de conditions qui a incité Mbren à écrire une « vraie histoire des Bunong ». En partant de la supposition que l'impulsion de construire un discours revendicatif de type ethno-nationaliste ait résulté du contact avec les « montagnards » du pays voisin, lesquels ont connu un passé militant face à l'État vietnamien⁵⁴, nous limiterons à explorer la façon dont ce plaidoyer a pu être marqué par le

⁵¹ Nom changé, non pas à la demande de la personne mais afin d'éviter d'éventuels problèmes qui pourraient être liés à l'expression de ses convictions politiques.

⁵² Autonyme employé par les *Mnong* du Cambodge, minorité ethno-linguistique, majorité de la population de la province de Mondolkiri.

⁵³ Voir HUMAN RIGHTS WATCH, *Repression of Montagnards. Conflicts over land and religion in Vietnam's Central Highlands*, New York, Washington, Londres, Bruxelles, Human Rights Watch, 2002, 193 p.

⁵⁴ Les habitants des hautes terres de l'actuel Vietnam ont connu un passé colonial et une intégration dans l'État indépendant qui se distinguent en de nombreux points du vécu historique de leurs parents du Cambodge. L'émergence de mouvements comme le BaJaRaKa et ensuite le Fulro ne peuvent se comprendre qu'en référence à la situation spécifique des « montagnards » du Vietnam.

cadre idéologique spécifique du Cambodge⁵⁵. Loin de pouvoir être considéré comme reflet d'un positionnement partagé par l'ensemble des Bunongs ou d'autres habitants des hautes terres du royaume⁵⁶, l'argumentaire de réappropriation de Mbren constitue un point d'appui pour réfléchir aux possibles impacts des rôles normatifs que des thèses nationalistes ont attribués aux minorités montagnardes cambodgiennes.

1. Le Funan-Bunong

L'histoire que Mbren expose comme étant celle de son peuple, les Bunongs, commence à l'époque du Funan, en partie même aux temps préhistoriques. Alors qu'elle suit une chronologie largement connue comme étant celle du Cambodge, le Khmer y est systématiquement remplacé par le Bunong.

Je veux vous raconter l'histoire du Funan, celle des Bunong. En fait le Funan a réuni les Phnong, aussi appelés Bunong. Funan est le terme chinois, Phnong le terme khmer, Mnong le terme vietnamien, Bunnag le terme thaï, Phanong le terme lao et tous ces termes sont synonymes de Bunong. [...] Quel autre peuple se rapproche plus de ce nom [Funan] que les Bunong ?⁵⁷

L'autodidacte réunit ainsi des termes aux sonorités voisines pour souligner que les Bunongs sont bien le peuple originel du Funan. À leur auto-référent il

⁵⁵ Le corpus est constitué de cinq documents illustrés, de 2 à 12 pages (l'un est daté de début septembre 2009), en Bunong-écriture latine, en anglais (probablement traduit par un logiciel) et des passages en suédois. En plus de ces documents que Mbren m'a donnés en format papier, j'ai copié des extraits ou des traductions de certains textes depuis son ordinateur. À ces écrits se rajoutent des entretiens informels (juin 2010) dans lesquels Mbren a longuement exposé ses convictions. On aurait, certes, pu traiter d'autres points sous d'autres éclairages. J'ai néanmoins essayé d'axer mon propos autour d'éléments et de passages qui m'ont paru particulièrement importants, ressortant à travers leur récurrence, leur style particulier ou encore leur contenu inattendu.

⁵⁶ Alors que parmi les Bunongs réfugiés aux États-Unis, j'ai rencontré des gens en contact et échange avec Mbren, la diffusion de ses idées sur les hauts-plateaux ne peut être démontrée et il ne serait donc pas pertinent de lui attribuer un impact réel. Les visions que peuvent avoir les Bunong de Mondolkiri de leur histoire au sein du Cambodge méritent d'être étudiées davantage. Lire à ce sujet GUÉRIN, M., « Et Jayavarman VII [...] », *loc. cit.*

⁵⁷ À côté du « Funong-Funan » et des « Bunong/Funong », relevons également à partir de Phnom Penh « Phnong Penh, Phong Penh » ou « Bunong Penh », en Bunong populaire et, en amont de « Che Varman » (« Grand-père » Varman), Mbren parle du « Che La » (bien qu'il ne donne pas d'explication à ce sujet, on peut supposer que l'omission répétée de la lettre « n » vise à rendre le sens de « Grand Père La », mais nous ne sommes pas parvenus à en trouver la signification).

rajoute le générique « Phnong » et la désignation ethno-linguistique « Mnong » ainsi que des termes aux relations plus éloignées⁵⁸.

Malgré leur allure fantaisiste, ces premières lignes présentent une certaine ressemblance de forme avec « Les débuts du Fou-nan » dans le fameux ouvrage de George Cœdès :

Le plus important de ces royaumes fut sans contre-dit celui que les Chinois appelaient Fou-nan. Ce nom est la prononciation mandarine moderne de deux caractères prononcés autrefois b'iu-nam, qui sont la transcription du vieux mot khmer *bnam*, actuellement *phnom*, « montagne », en sanskrit *parvatabhûpâla* ou *çailarâja*, en khmer *kurung bnam*, et c'est d'après ce titre royal que les Chinois prirent l'habitude de désigner le pays.⁵⁹

2. Angkor, village abandonné de Grand-Père Varman

Une autre similarité s'impose lorsqu'on regarde *L'histoire bunong à l'intérieur d'Angkor Vat*, un des documents abondamment illustré par Mbren. Les premières pages réunissent une mosaïque de vignettes de bas-reliefs montrant des hommes aux lobes d'oreille percés de gros trous, qu'on retrouve ensuite sur les portraits en profil intercalés d'hommes et de femmes âgés et finalement sur une statue de la tête de Jayavarman VII. Celui-ci est décrit par Mbren comme « Che Varman », c'est-à-dire « grand-père » Varman en bunong⁶⁰.

Suit une image panoramique d'Angkor Vat, décrite comme représentant le village abandonné *rengool* des Bunongs, jadis habité par leurs grands-parents. Le document se termine par un portrait de l'auteur, le drapeau cambodgien et la photo d'un vieillard en pagne à côté du détail d'un bas-relief montrant deux hommes en tenue identique. Les ancêtres d'antan sont ainsi présentés côte à côte avec les « anciens » d'aujourd'hui afin de mettre en évidence leurs airs de famille.

Cette mise en scène associant d'une part les bas-reliefs et d'autre part les habitants des hautes terres réunis sous l'ethnonyme de Bunong apparaissait

⁵⁸ « Phanong » est le nom d'un village dans le Nord du Laos et « Bunnag » celui d'une famille d'aristocrates siamois d'origine persane.

⁵⁹ CŒDES, G., *op. cit.*, p. 68. À propos de l'étymologie du terme « Founan », le linguiste Michel Ferlus a proposé une nouvelle interprétation, voir *Aséanie*, 26, 2010, pp. 65-81.

⁶⁰ Les images furent en partie copiées du site « Khmer Renaissance », http://khmerrenaissance.info/arts_literature/0018_oreille.html (consulté le vendredi 18 novembre 2011) et on peut se demander dans quelle mesure les illustrations des livres de Michel Tranet ont pu être des sources d'inspiration.

déjà en filigrane chez George Groslier lequel en tirait de multiples parallèles, que ce soit au sujet des pendants d'oreilles ou encore à propos du vêtement :

[...] je n'hésite pas de reconnaître dans la ceinture moïe⁶¹ actuelle celle que portaient les Khmers des bas-reliefs, d'autant plus que dans un instant nous reconnaitrons dans le sarong des femmes sculptées celui que portent les femmes moïes contemporaines.⁶²

À côté de ces analogies avec des travaux académiques, les écrits de Mbren semblent aussi faire écho à certains mécanismes rhétoriques caractéristiques d'un langage politique moderne. On y retrouve la volonté d'homogénéiser une population en vue d'établir une unité ethnique qui apparaît dans la nomenclature « Khmer +... » mise en place par Sihanouk mais avec une autre dominante :

Nos groupes s'appellent Bunong Nong, Bunong Preah, Bunong Biat, Bunong Chil, Bunong R'ông, Bunong Stieng, Bunong Kuei, Bunong Ma, Bunong Prang, Bunong Bunor, Bunong Budong, Bunong Burung, Bunong Gar, Bunongbudih, Bunongchenla, Bunongdishbri, Bunong mung, cela est la famille linguistique bunong.

L'autodidacte bunong a ainsi procédé à une modification du sens habituel d'une terminologie existante, essentiellement ethnolinguistique, et y a rajouté quelques néologismes, tel « Bunongchenla »⁶³.

Alors que Mbren semble s'être approprié certaines tournures de forme qu'il met au service d'une histoire nationaliste bunong, le contenu de celle-ci reste cependant profondément ancré dans le modèle khmer. Ainsi le passé glorieux angkorien auquel il accorde des soins particuliers pour intégrer les Bunongs – notamment à travers la mise en évidence réitérée de leur filiation avec les grands rois Indravarman et Jayavarman VII – semble s'imposer de façon incontournable.

⁶¹ Le terme « Moï » sert de générique au Vietnam pour désigner les populations « barbares », non-Kinh et peut être comparé au générique « Phnong » employé au Cambodge.

⁶² GROSLIER, G., *op. cit.*, p. 44. Bien plus tard, Jean Boulbet précisa dans un article intitulé « Des femmes Bu Dih à quelques apsaras originales d'Angkor Vat » (*Arts Asiatiques*, t. XVII, 1968, pp. 209-218) que quelques rares apsaras d'Angkor Vat remarquées par Victor Goloubew (1930) et dont Jean Boisselier avait relevé les « [...] vêtements extrêmement réduits, véritables 'cache-sexe' » (BOISSELIER, Jean, *La statuaire khmère et son évolution*, Saigon, EFEO, 1955, p. 77) lui avaient immédiatement rappelé sa visite dans un village Bu Dih, « appelé par leurs voisins bboon cau uur ntroony ou 'groupe des femmes en cache-sexe' ».

⁶³ Jacques Népote a relevé un même type d'altération de sens au sujet des composés à base de « Khmer » (NÉPOTE, J., *loc. cit.*, pp. 154-155).

3. Les envahisseurs successifs du territoire bunong

Lorsqu'il s'agit d'expliquer la fin du contrôle bunong sur la région, les arguments de Mbren varient mais deux moments clés se dégagent des chroniques de l'autodidacte : l'invasion des Chams et celle des Vietnamiens.

Le roi Indravarman eut des petits-enfants qui ont pris des femmes chames. Lorsqu'on raconte l'histoire de Grand-père Varman Bunong, il a parlé avec les Chams qui furent en fuite lorsqu'ils sont venus habiter au Bunong/Funan. Au XIII^e siècle, les grands-parents Varman ont laissé les Chams habiter là où ils avaient l'habitude d'emmener les éléphants prendre un bain. Jusqu'au jour où les Chams ont trahi les grands-parents bunong à travers le mariage (sous-entendu avec des Bunong descendants de la famille royale) et ont eu de plus en plus d'enfants jusqu'à ce qu'ils aient pu se battre contre les Bunong et prendre le pouvoir.

En 1623 les Bunong ont perdu leur pays parce que notre roi Che Surtha II⁶⁴ s'est marié à une femme vietnamienne : Ko Chin ! Celle-ci fut suivie par ses gens. Il y eut toujours un peu plus de Vietnamiens, toujours un peu plus, jusqu'à ce qu'ils aient occupé et pris tout le pays. Les Vietnamiens se sont moqués des Bunong, les Bunong ont pleuré à la montagne Glär Reluh⁶⁵.

Invoquer des événements marquants de l'histoire du Cambodge, colorisés de littérature orale bunong⁶⁶, n'empêche pourtant pas que dans certains documents Mbren ajoute les Khmers aux envahisseurs Chams et Vietnamiens⁶⁷. L'auteur ne fait toutefois jamais figurer la population

⁶⁴ Il fait référence à Chey Chettha II (r. 1618-1627).

⁶⁵ L'épisode est inspiré par le mythe que l'on trouve dans les chroniques cambodgiennes selon lequel le mariage de Chey Chettha II avec une princesse Nguyễn, Añg Cūv, attesté par diverses sources dans les années 1620 se serait accompagné, en tant que dot, de l'autorisation accordée au Seigneur de Hué d'établir des postes de douane dans le delta du Mékong, peuplé de Khmers (VICKERY, Michael, « '1620', A cautionary Tale », [in] Michael Arthur AUNG-THWIN & Kenneth R. HALL (ed.), *New Perspectives on the History and Historiography of Southeast Asia. Continuing Explorations*, London & New York, Routledge, Routledge Studies in the Modern History of Asia, 2011, pp. 157-166). Ce serait, en une lecture anachronique de l'histoire d'ailleurs partagée par les Vietnamiens, le point de départ de la vietnamisation du delta, laquelle est plus tardive (NÉPOTE, Jacques, « Combien sont les Khmers Krom ? », *Seksa Kmer*, 5, 1982, pp. 117-144).

⁶⁶ Mbren commence un de ses documents en demandant de chanter et il est par exemple assez récurrent dans des chansons chez les Bunongs qu'il soit question d'aller pleurer auprès d'une montagne pour exprimer sa tristesse.

⁶⁷ Cela est peut-être favorisé par un dispositif linguistique bunong, langue où l'on a coutume d'énoncer une suite de termes considérés comme étant sémantiquement liés, même si l'on ne fait référence qu'à un seul d'entre eux, par exemple pour faire référence aux Français parfois les Bunongs rajoutent les Américains, « Barang-Mii » (mii étant le terme vietnamien pour

majoritaire du Cambodge comme premier des ennemis, et certaines de ses chroniques remontent même à nos jours, avec le roi Sihanouk comme dernier illustre descendant des ancêtres bunongs.

Alors que ces épisodes sont vraisemblablement influencés en partie par l'histoire orale véhiculée sur les hautes terres⁶⁸ et en partie par le contact avec les « montagnards » militants du Vietnam, la relation équivoque des Bunongs avec les Khmers porte aussi les marques de représentations spécifiques au contexte politique cambodgien. On ne peut pas retracer de façon claire l'influence de toutes les idéologies nationalistes parmi les habitants des hautes terres, cependant celle de la propagande sihanoukiste y paraît assez évidente. L'image du « Khmer Loeu » ancré dans la nation cambodgienne fut entre autre propagée par le biais de l'enseignement⁶⁹ et le gouvernement du *Sangkum* aurait même organisé des visites des temples d'Angkor pour montrer aux représentants des hautes terres qu'ils ont aidé à « construire » leur royaume glorieux⁷⁰.

Dans le discours singulier de Mbren ces influences prennent des traits caricaturaux à cause de son format ethno-nationaliste. On peut néanmoins estimer que l'intégration idéologique des minorités montagnardes dans la nation cambodgienne – qui semble avoir marqué les discours politiques du *Sangkum* aux Khmers Rouges – a aussi eu des échos s'exprimant sous

désigner les Américains, mÿ), puisqu'ils appartiennent au même groupe de Blancs à leurs yeux.

⁶⁸ Alors que le corpus de mythes et légendes bunongs est assez restreint, relevons ici que J. Boulbet a retenu au sujet des Maa', dont la langue est proche du Mnong, comment ils racontent que les Chams, cherchant à s'implanter sur leurs terres, s'en étaient pris à « ce qui fait leur grande force, à cette cohésion née de la convergence des hauts lignages en une même souche (...) ». « Alors que K'Bung (...) passe au Champa, de retour du combat victorieux contre les Yuõn (Vietnamiens), on lui présente une princesse Cham du moment, la belle et jeune Hé' dont il tombe amoureux qu'il ramène chez lui (...) ». L'histoire continue en décrivant les visites trop nombreuses d'« oncles » *Prum* (Chams) et se termine en une soumission relative, les Maa' payant un tribut aux Chams en échange d'une protection et du droit d'aller commercer au Champa et de s'y procurer du sel. Il s'agirait là d'une menace pour la cohésion des Cau Maa'. (BOULBET, J., « Les traditions historiques orales : Les relations avec les Chams », [in] *Pays des Maa'. Domaine des génies. Nggar Maa', Nggar Yaang. Essai d'ethno-histoire d'une population proto-indochinoise du Viêt Nam central*, Paris, EFEO, 1967, pp. 67-70.

⁶⁹ Selon un rapport officiel de 1961, le nombre des écoles, 4 entre 1955 et 1956 serait passé à 13 entre 1961 et 1962, v. « Évolution du srok de Chhlong Loeu » (ANC, B-675).

⁷⁰ Selon Coet de Bu Sra, son père aurait été emmené voir les temples d'Angkor à l'époque du *Sangkum* (Bou Sra, 5 juin 2009). Che Mblaich dit avoir entendu des gens raconter qu'à Angkor il y avait des éléphants et des gens avec des ornements bunong qui furent transformés en pierre (Dak Dam, 18 septembre 2010). Ces témoignages confirment l'effort du régime de Sihanouk relevé par M. Guérin (GUÉRIN, M., *loc. cit.*, 2008, p. 151) « d'emmener des habitants voir ces bas-reliefs d'Angkor et revenir témoigner dans leur village ».

d'autres formes sur les hauts plateaux. Ainsi un homme bunong que M. Guérin a interviewé en 2001 à Mondolkiri a présenté Jayavarman VII comme un roi métisse khmer-bunong qui s'était battu

pour réunifier les pays Phnong et Khmers, c'est-à-dire (pour qu'ils soient) tous des Khmers : les Khmers du haut, les Khmers du bas, les Khmers des origines qui sont les Phnong [...].⁷¹

Selon Che Mblaich, un villageois âgé de Dak Dam, le roi était Bunong à l'origine.

Le « samdech » était avec nous mais nous n'avons pas su bien nous en occuper [...]. Les Khmers nous ont demandé s'ils pouvaient s'occuper du roi parce que nous n'en prenions pas assez bien soin. Nous avons donc laissé le roi aux Khmers et nous sommes montés ici. Aujourd'hui on dit que c'est le roi cambodgien mais c'est un de nos ancêtres.⁷²

Malgré les nombreuses différences entre ces histoires et celle de Mbren – qui dépendent des conteurs, des contextes et des fins d'énonciation – les narrations se rejoignent dans leur mention d'un pouvoir ancestral bunong passé sous domination khmère. En même temps qu'ils établissent une filiation entre les Bunongs et les Khmers voire la royauté angkoriennne, ces récits décrivent un rapport d'infériorité vis-à-vis de la majorité cambodgienne. Alors que dans les témoignages récoltés à Mondolkiri, les rois apparaissent aux côtés d'ancêtres et de héros locaux, il n'a pas été évident pour Mbren de poser les Khmers comme des envahisseurs dans son argumentaire ethno-nationaliste qui reste ainsi encasté dans un imaginaire dont il semble avoir du mal à s'émanciper⁷³.

CONCLUSION

Ainsi le « Phnong » non-hindouisé de G. Cœdès – reflet de l'importance attribuée à la question de l'autochtonie dans les travaux orientalistes – a non seulement servi de base à plusieurs idéologues pour argumenter la prééminence khmère sur le terrain mais a aussi aidé à justifier l'assimilation

⁷¹ Citation de Mok Kret analysée par M. Guérin (GUÉRIN, M., « Et Jayavarman VII [...] », *loc. cit.*, 2008, pp. 144-145).

⁷² Dak Dam, 18 septembre 2009.

⁷³ Cette impression s'est aussi dégagée des discussions avec Mbren qui a beaucoup insisté sur les invasions des Vietnamiens et des Chams mais a peu ou prou fait allusion aux Khmers (Gnosjö, 5-6 juin 2010).

des montagnards, descendants des « Proto-Khmers », aux modèles nationaux cambodgiens. On a cependant vu que pour être un « vrai » Khmer, l'argument importé de l'autochtonie n'a jamais été suffisant. Ces « ancêtres vivants », furent ainsi en même temps investis d'une altérité qu'ils ne pouvaient que dépasser en suivant le développement du Khmer « plus évolué ».

Après la libération du Cambodge par l'armée vietnamienne en 1979, les habitants des hautes terres ont été regroupés sous le terme générique de *janjāti bhāg tic* « minorités nationales », en référence à un modèle socialiste de nation pluri-ethnique. Cela n'a pourtant pas empêché le gouvernement de les « encourager » à moderniser leurs méthodes agricoles, en suivant l'exemple des Khmers⁷⁴. La mise en évidence d'une diversité de populations dans le langage officiel s'est poursuivie d'une certaine façon sous le régime actuel⁷⁵.

Depuis 2001, le terme de *toem* est adjoint à *janjāti bhāg tic*, pour souligner l'autochtonie de ces « minorités nationales »⁷⁶. C'est surtout sous l'impulsion de la communauté internationale, promouvant un multiculturalisme libéral⁷⁷, que la rhétorique des « peuples autochtones » a ainsi commencé à s'ancrer dans le langage politique du Cambodge⁷⁸. Cette dernière modification terminologique, autrement problématique, ne signifie pas pour autant que le rapport ambigu d'identité/altérité, sous-jacent aux idéologies nationalistes des régimes précédents, ait changé.

Lorsque la rhétorique onusienne des « peuples autochtones », élaborée pour servir de levier à des populations qui se trouvent dans une position de dominées (politiquement, économiquement, culturellement), est récupérée par les « dominants », elle risque à son tour de ne servir que de nouvel habit à

⁷⁴ VICKERY, Michael, *Kampuchea : Politics, Economy and Society*, Londres, Pinter, 1986, pp. 167-168.

⁷⁵ Constat qui peut être remis en question, lorsqu'on se réfère à la terminologie employée dans la constitution de 1993, parlant d'un « citoyen khmer » et non pas « cambodgien » et qui a été critiquée comme étant discriminante par P. Edwards, s'appuyant sur *Amnesty International* (EDWARDS, P., « Imagining the Other in Cambodian Nationalist Discourse before and during UNTAC Period », [in] HEDER, Steven & LEDGERWOOD, Judy (éd.), *Propaganda, Politics, and Violence in Cambodia : Democratic Transition under the United Nations Peace-Keeping*, New York, M.E. Sharpe, 1996, p. 68).

⁷⁶ Par le biais de la nouvelle législation du droit foncier de 2001.

⁷⁷ À ce sujet, lire EHRENTAUT, Stefan, « Minorities, the State, and the International Community in Cambodia : towards Liberal Multiculturalism? », [in] *CKS Conference Proceedings*, Siem Reap, 2009, pp. 189-219.

⁷⁸ Partant de revendications formulées au départ en Amérique, en Australie et en Nouvelle-Zélande, surtout à partir des années 1970, les Nations Unies ont formalisé une Déclaration sur les droits des peuples autochtones en 2007.

une normativité imposée. Ainsi, pour que les « minorités autochtones nationales » puissent obtenir un titre de propriété foncière collective, elles doivent se montrer conformes à une « authenticité culturelle », jugée par les autorités gouvernementales⁷⁹. Dans des contextes perturbés par des entrepreneurs, de plus en plus nombreux à venir chercher du profit sur les hautes terres, les habitants font ainsi face au défi de mobiliser une « tradition » qu'ils ne sont pas seuls à définir, pour parvenir à revendiquer leurs droits de « vrais » autochtones.

Leurs coutumes ont beau paraître au premier abord pittoresques, exotiques, comme reproduisant d'une façon quasi immuable une tradition qui s'enfoncé dans la nuit des temps – croit-on –, les « Hommes de la forêt » n'en sont pas moins des hommes et des hommes du vingtième siècle, absorbés par un système socio-économique qui couvre la planète.⁸⁰

⁷⁹ Dans la « Policy on registration and right to use of lands of indigenous communities in Cambodia », approuvée par le Conseil des Ministres le 24 avril 2009, une communauté autochtone est définie comme « ...a group of people that resides in the territory of the Kingdom of Cambodia whose members manifest ethnic, social, cultural and economic unity and who practice a traditional lifestyle and cultivate the lands in their possession according to customary rules of collective use. » (Mise en forme par l'auteur).

⁸⁰ CONDOMINAS, Georges, *Nous avons mangé la forêt*, Paris, Mercure de France, [1957] 2003, p. 11.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

1. Tapuscrits de Mbren

Bunong historia inne Angkor Wat detta traditioner som Bunong använda för länge sedan [document en suédois et en bunong, illustré, non daté], 17 p.

Sent to all the United Nations, UN, EU, USA..., [lettre en anglais, probablement traduite par un programme informatique, illustrée, non datée], 12 p.

Nou nau bri dak bunong hadach Che Surtha ntol 2..., [extrait en bunong, illustré, non daté], 3 p.

Bunong Cambodia tom nam 1800, [document en bunong, illustré, non daté], 6 p.

Ajeng nou nau hadach uo Che Bunong ta rngol Angkor wat nai pang Funan, [document en bunong, illustré], 26 septembre 2009, 13 p.

Rothaphibal Bunong [document en bunong, illustré, non daté], 5 p.

Bunong/Funan history Angkor [document en khmer et en bunong, illustré, non daté], 10 p.

Bayon ngish brah [document en bunong, illustré, non daté], 2 p.

Bunong rup historia [document en bunong, illustré, non daté mais incluant des photos prises en 2010], 13 p.

Cartes et statistiques – *sans titres* – [3 documents qui visent à établir la distribution géographique des Bunongs, non datés], 7 p., 4 p., 5 p.

Email envoyé le 20 juin 2010, [en bunong, illustré], 1 p.

2. Entretiens

Coet, Bou Sra, 5 juin 2009.

Mbren, Gnosjö, 5-6 juin 2010.

Che Mblai, Dak Dam, 18 septembre 2010.

3. Archives

Fonds Meyer (Bibliothèque nationale du Cambodge, Phnom Penh) :

FULRO, « Historique du Fulro », Archives Nationales du Cambodge, 11 p., Archives Nationales du Cambodge, Fonds Meyer 691-6308.

TEP, Sunty, Gouverneur chef de la Province de Kratié, *Evolution du srok de Chhlong Loeu pendant le gouvernement Sangkum Reastr Niyum sous la Haute Egide de Samdech Sahachivin (1956-1961)*, 9 p., Archives Nationales du Cambodge, Fonds Meyer, B-675.

4. Tapuscrits

FULRO, *Historique*, Phnom Penh, 1965, 47 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL/GOUVERNEMENT ROYAL DU CAMBODGE, *National Policy on the development of indigenous peoples*, approuvé par le Conseil des Ministres le 24 avril 2009, 17 p. (Texte original en Khmer, traduit en Anglais)

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL/GOUVERNEMENT ROYAL DU CAMBODGE, *Policy on registration and right to use of lands of indigenous communities in Cambodia*, approuvée par le Conseil des Ministres le 24 avril 2009, 8 p. (Texte original en Khmer, traduit en Anglais).

TRANET, Michel, *L'origine de la civilisation et de la religiosité khmères*, s.l., s.n., 1981, 358 p.

VANNSAK, Keng, *Recherche d'un fond culturel khmer*, thèse de Lettres, Paris IV, 1971, 246 p.

5. Sources publiées

AYMONIER, Etienne, *Le Cambodge*, Paris, E. Leroux, 1900-1904, vol. I, 478 p.

BOISSELIER, Jean, *La statuaire khmère et son évolution*, Saigon, EFEO, 1955, vol.1, 322 p., vol. 2, 12 p., 114 pl.

BOULBET, Jean, « Des femmes Bu Dih à quelques apsaras originales d'Angkor Vat », *Arts Asiatiques*, t. XVII, 1968, pp. 209-218.

CÆDÈS, George, *Les États hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, Paris, de Boccard, [1948] 1989, 494 p.

GOUROU, Pierre, *L'Asie*, Paris, Hachette, 1953, 541 p.

GROSLIER, George, *Recherches sur les Cambodgiens. D'après les textes et les monuments depuis les Iers siècles de notre ère*, Paris, A. Challamel, 1921, 432 p.

HARMAND, Jules, présentée par GUÉRIN, Mathieu, « La première étude ethnologique sur les *Mnong Biat* (les *Piak*) (1875) », *Péninsule* 47, 2003 (2), pp. 27-41.

KHMERENAISSANCE, http://khmerrenaissance.info/arts_literature/0018_oreille.html, consulté le vendredi 18 novembre 2011.

- LECLÈRE, Adhémar, *Les Pnongs : peuple sauvage de l'Indochine*, Paris, Leroux, 1898, pp. 137-208, réimprimé par TRANET, Michel, *Les proto-Khmers du Cambodge*, Phnom Penh, Atelier d'impression khmère, 2002, pp. 29-85.
- LECLÈRE, Adhémar (sous le pseudonyme de « Le Khmer »), « La numération chez les Khmers ou Cambodgiens », *Ethnographie*, 1914, n.s., pp. 69-79.
- MOURA, Jean, *Le Royaume du Cambodge*, Paris, Leroux, 1883, vol. 1, 514 p., vol. 2, 476 p.
- OLIVIER, Georges (Dr.) (avec la collaboration de MOULLEC, Jean, Dr.), *Anthropologie des Cambodgiens*, Paris, EFEO, 1968, 430 p.
- PO Dharma, *Du Flm Au Fulro – Une lutte des minorités du Sud Indochinois (1955 - 1975)*, Paris, Les Indes savantes, 2006, 208 p.
- SOK, Heangsun (Dr.), *L'hémoglobine E au Cambodge*, Paris, EFEO-hors-série, 1958, 76 p.
- ZABOROWSKI-MOINDRON, Sigismond, « Origine des Khmers », *Bulletin de la Société Anthropologique*, Paris, 1897, t. 8, pp. 57-58.
- TRANET, Michel, *Les Proto-Khmers*, Phnom Penh, Atelier d'Impression Khmère, 2002, 109 p.
- NORODOM, Sihanouk, *Les paroles du Samdech Preah Norodom Sihanouk*, Phnom Penh, Ministère de l'Information, janvier-mars 1968, 725 p.
- VANDY, Kaon, *Ariyuthoa khmer-mon (La civilisation khmer-môn)*, s.l., 1971, 175 p.

II. CRITIQUE

1. Généralités

- CHANDLER, David, *A history of Cambodia*, Chiang Mai, Silkworm Books, 2000, 396 p.
- EDWARDS, Penny, *Cambodge. The Cultivation of a Nation, 1860-1945*, Hawaii, University of Hawaii Press, 2007, 349 p.
- GUÉRIN, M., HARDY, A., VAN CHINH, N., TAN BOON HWEE, S., *Des montagnards aux minorités ethniques. Quelle intégration nationale pour les habitants des hautes terres du Viêt Nam et du Cambodge ?*, Paris/Bangkok, L'Harmattan/IRASEC, 2003, 354 p.
- OVESEN, Jan, TRANKELL, Ing-Britt, « Foreigners and honorary Khmers. Ethnic minorities in Cambodia » [in] *Civilizing the Margins. Southeast Asian Government Policies for the Development of Minorities*, Duncan, C.R. (éd.), Ithaca, Cornell University Press, 2004, pp. 241-269.

2. Orientalisme

- CLÉMENTIN-OHJA, Catherine, « Les ethnologies de l'École française d'Extrême-Orient », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° IV, nov.-déc 2000, pp.1507-1513.
- MIKAELIAN, Grégory, *Un Partageux au Cambodge : biographie d'Adhémard Leclère suivie de l'inventaire du Fonds Adhémard Leclère*, Paris, Cahiers de Péninsule n° 12, 474 p.
- NÉPOTE, Jacques, « Pour une reconstruction de la stratégie des études orientales sur le domaine cambodgien », *Péninsule* 36, 1998 (1), pp. 145-168.

3. Aux sources des thèses ethno-nationalistes

- ABDOUL-CARIME, Nasir, « Note sur l'identité communautaire khmère. Approche historique et relecture sociopolitique », *Péninsule* 50, 2005 (1), pp. 41- 57.
- ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, New York, Verso, 1991, 224 p.
- CONNOR, Walker, *Ethnonationalism. The quest for understanding*, Princeton, Princeton University Press, 1994, 234 p.
- DOURNES, Jacques, *Pötao, une théorie du pouvoir chez les indochinois jörai*, Paris, Flammarion, 1977, 365 p.
- DIFFLOTH, Gérard, « What Happened to Austric ? », *Mon-Khmer Studies*, vol. XVI-XVII, 1989, pp. 1-9.
- KIERNAN, Ben, *How Pol Pot came to power*, Londres, Verso, 1985, 340 p.
- PEYRAUBE, Alain, « La classification des langues en familles et macro-familles, avec une attention particulière portée aux langues d'Asie Orientale et d'Asie du Sud-Est », <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/speyra.pdf>, consulté le dimanche 29 janvier 2012.
- SCHMIDT, Wilhelm, « Les peuples mon-khmêr. Trait-d'union entre les peuples de l'Asie centrale et de l'Australonésie », *BEFEO*, t. VII, 1907, pp. 213-250.

4. Réflexion autour d'une revendication identitaire bunong

- BOULBET, Jean, « Les traditions historiques orales : Les relations avec les Chams » [in] *Pays des Maa'. Domaine des génies. Nggar Maa', Nggar Yaang. Essai d'ethno-histoire d'une population proto-indochinoise du Viêt Nam central*, Paris, EFEO, 1967, pp. 67-70.

- CONDOMINAS, Georges, *Nous avons mangé la forêt*, Paris, Mercure de France, [1957] 2003, 495 p.
- EDWARDS, Penny, « Imagining the Other in Cambodian Nationalist Discourse before and during UNTAC Period » [in] HEDER, Steven, LEDGERWOOD, Judy (éd.), *Propaganda, Politics, and Violence in Cambodia : Democratic Transition under the United Nations Peace-Keeping*, New York, M.E. Sharpe, 1996, pp. 50-72.
- EHRENTAUT, Stefan, « Minorities, the state, and the International Community in Cambodia : towards liberal multiculturalism ? », Siem Reap, CKS Conference Proceedings, 2009, pp. 189-219.
- GUÉRIN, Mathieu, « Et Jayavarman VII monta les Mnong contre les Français ou le temps et l'espace des relations Mnong-Khmers-Français selon un récit mnong du début du XXIème siècle », *Péninsule*, 56, 2008 (1), pp.143-156.
- HICKEY, Gerald C., *Free in the Forest. Ethnohistory of the Vietnamese Central Highlands 1954-1976*, Londres, New Haven, Yale University Press, 1982, 488 p.
- HUMAN RIGHTS WATCH, *Repression of Montagnards. Conflicts over land and religion in Vietnam's Central Highlands*, New York, Washington, Londres, Bruxelles, Human Rights Watch, 2002, 193 p.
- MEYER, Charles, « Les nouvelles provinces : Ratanakiri-Mondolkiri », *Mondes en développement*, 28, 1979, pp. 682-690.
- NÉPOTE, Jacques, « Combien sont les Khmers Krom ? », *Seksa Kmer*, 5, 1982, pp. 117-144.
- NIEZEN, Ronald, *The origins of indigenism: human rights and the politics of identity*, Berkeley, University of California Press, 2003, 272 p.
- SCHULTE-TENCKHOFF, Isabelle, *La question des peuples autochtones*, Bruxelles, Bruylant, 1997, 235 p.
- VICKERY, Michael, « '1620', A cautionary Tale », [in] Michael Arthur AUNG-THWIN & Kenneth R. HALL (ed.), *New Perspectives on the History and Historiography of Southeast Asia. Continuing Explorations*, London & New York, Routledge, Routledge Studies in the Modern History of Asia, 2011, pp. 157-166.
- , *Kampuchea : Politics, Economy and Society*, Londres, Pinter, 1986, pp.167-168.